LE TRAVAIL EN MOUVEMENT

Émilie Bourdu, Michel Lallement, Pierre Veltz, Thierry Weil (sous la direction de),
Le travail en mouvement, Paris, Presses des Mines, 2019.
ISBN : 978-2-35671-544-9

Responsable de la publication :
Chaire Futurs de l'industrie et du travail, Mines ParisTech
En partenariat avec le Centre Culturel International de Cerisy
www.ccic-cerisy.asso.fr
et La Fabrique de l'industrie
www.la-fabrique.fr

Conception éditoriale et management de projet :
Cahier&Co – www.cahierandco.com
Direction artistique et mise en page : Laetitia Lafond

Crédits photographiques :
Couverture : NU DIGITAL Equilibristes. Fonds Gustave Soury (1884-1966). Sou.A.82. Marseille, MuCEM, Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée. Photo © RMN Grand Palais (MuCEM) / Franck Raux.

p. 18 : NU DIGITAL Les Gasih (Equilibristes). Fonds Gustave Soury (1884-1966). Sou.A.139. Marseille, MuCEM. Photo © RMN Grand Palais (MuCEM) / Franck Raux.

p. 104 : © Louise Gaxie.

p. 110 : NU DIGITAL Nina Johnson et Doumer. Fonds Gustave Soury (1884-1966). Sou.A.1030. Marseille, MuCEM. Photo © RMN Grand Palais (MuCEM) / Franck Raux.

p. 180 : NU DIGITAL The Annettÿ's. Fonds Gustave Soury (1884-1966). Mention auteur : Hense & Spies (Düsseldorf). Sou.A.1066. Marseille, MuCEM, Photo © RMN Grand Palais (MuCEM) / Franck Raux.

p. 250 : NU DIGITAL Les Georgis. Fonds Gustave Soury (1884-1966). Sou.A.138. Marseille, MuCEM. Photo © RMN Grand Palais (MuCEM) / Franck Raux.

p. 306 : NU DIGITAL The Annettÿ's. Fonds Gustave Soury (1884-1966). Mention auteur : Hense & Spies (Düsseldorf). Sou.A.1065. Marseille, MuCEM. Photo © RMN Grand Palais (MuCEM) / Franck Raux.

p. 351 : © Sabrina Labbé.

© Fondation Mines ParisTech, 2019
© Presses des Mines – Transvalor, 2019
Tous droits de reproduction, de traduction, d'adaptation et d'exécution réservés pour tous les pays.

LE TRAVAIL EN MOUVEMENT

Sous la direction d'Émilie Bourdu, Michel Lallement, Pierre Veltz et Thierry Weil

MINES ParisTech

SOMMAIRE

INTRO-
DUCTION

1.

2.

3.

4.

5.

SYNTHÈSE

POSTFACE

ANNEXES

INTRODUCTION : REGARDER LE TRAVAIL EN MOUVEMENT — 9

Émilie Bourdu, Michel Lallement, Pierre Veltz, Thierry Weil — 10

1. DIRE, MESURER, REPRÉSENTER LE TRAVAIL — 19

Qu'est-ce qu'un travail « normal » ? – *Michel Lallement* — 20

LE TRAVAIL EN MOTS

Langages au travail : enjeux de pouvoir et d'émancipation – *Maryse Salles* — 30

LECTURE : La java des couleurs du travail – *Laurence Decréau* — 46

LE TRAVAIL EN CHIFFRES

Qualité de vie au travail et santé économique des entreprises : étude des causalités – *P. Caillou, D. Kalainathan, O. Goudet, I. Guyon, M. Sebag, P. Tubaro, J.-L. Bazet, A. Bounfour* — 57

Les fins de parcours professionnels face à l'intensification du travail – *Serge Volkoff* — 78

LE TRAVAIL EN IMAGES

CINÉ-CLUB : Filmer le travail – *Jean-Michel Saussois* — 90

Hors champ – *Jean-Marie Bergère* — 96

ATELIER : Une « carte mentale » des mutations du travail – *Louise Gaxie, Alain Obadia* — 103

2. AUTONOMIE, RESPONSABILISATION, PARTICIPATION — 111

Les conflits de la responsabilité – *Yves Clot* — 112

Instituer le dialogue sur la qualité du travail : un enjeu de performance et de santé – *Jean-Yves Bonnefond* — 122

La responsabilisation appliquée à Michelin – *Bertrand Ballarin* — 126

Industrie du futur : quelle place pour le travail et ses transformations ? – *Flore Barcellini* — 136

La sécurité des systèmes à risque : développer les compétences d'arbitrage – *Pierre Falzon* — 148

Malaise dans le management – *Brigitte Nivet* — 160

ATELIER : L'entreprise libérée en question(s) – *animé par Dimitri Pleplé et Isabelle Magne* — 168

ATELIER : Ambivalence de l'engagement – *animé par Jean-Michel Saussois* — 174

3. TRAVAILLER À L'HEURE DU NUMÉRIQUE 181

Ce que les algorithmes nous disent des transformations du travail – *Isabelle Berrebi-Hoffmann* 182

Les travailleurs des plateformes numériques entre indépendance et salariat – *Sophie Bernard* 194

Les nouvelles formes de travail et d'emploi : une tentative de définition – *Louise Fauvarque-Gobin* 205

PROSPECTIVE : Quel avenir pour les travailleurs des plateformes numériques à l'aune de la blockchain ? – *Miriam Eldaya* 211

Le futur du temps de travail ou le temps de travail du futur – *Jean-Yves Boulin* 220

Quelle formation à l'heure du numérique ? – *Jean-Luc Molins* 231

ATELIER : Faut-il (encore) questionner le modèle des compétences ? – *animé par Sabrina Labbé et Naïma Marengo* 240

4. NOUVELLES RÉGULATIONS ET DIALOGUE SOCIAL INTERNATIONAL 251

Le droit social en mouvement dans une économie numérique – *Joséphа Dirringer* 252

TABLE RONDE : Quels cadres juridiques pour les nouvelles formes de travail ? avec *Xavier Beaudonnet, Joséphа Dirringer, Jean-Luc Molins, Bénédicte Ravache, Valérie Van Goethem* et *Yves Veyrier* 260

Les accords d'entreprise transnationaux : un modèle de régulation sociale en évolution – *Mathilde Frapard* 276

Les accords-cadres internationaux et l'OIT : défis actuels et perspectives pour l'avenir – *Konstantinos Papadakis* 286

TABLE RONDE : Limites et défis du dialogue social transnational avec *Denis Pennel* et *Bernard Thibault* 293

5. TRAVAIL, EMPLOI ET DYNAMIQUES TERRITORIALES 307

POLITIQUES PUBLIQUES

Sortir de la CAME pour mieux penser et mieux accompagner les territoires – *Olivier Bouba-Olga* 308

ÉTUDE DE CAS : Organiser une agglomération pour stimuler l'emploi : l'exemple de Vitré Communauté – *Pierre Méhaignerie* 316
La réappropriation syndicale du territoire – *Frédéric Rey* 319

DES FORMES D'EMPLOI ALTERNATIVES
Travail, économie sociale et solidaire, et territoires – *Hervé Defalvard* 328
Expérimentations et utopies concrètes – *Jean-Marie Bergère* 340
ÉTUDE DE CAS : La P'tite Coop, la culture de la coopération – *Sabrina Labbé* 350
ÉTUDE DE CAS : CAE Crescendo, coopérer pour entreprendre – *Louise Fauvarque-Gobin* 354
ÉTUDE DE CAS : Territoires zéro chômeur de longue durée : l'entreprise à but d'emploi de Colombelles – *Hervé Renault* 357
Le « faire » dans la formation : l'exemple des fab labs d'insertion à Montreuil et Gonesse – *Vivien Roussel* 360

GRAND DÉBAT : Pour ou contre le revenu de base inconditionnel ? 371

Présentation par *Danielle Kaisergruber* 372

CONTRE
Le revenu universel d'existence : un saut anthropologique téméraire – *Jean-Baptiste de Foucauld* 373

POUR
Surfer plutôt que travailler ? – *Yannick Vanderborght* 382

CONCLUSION 391

SYNTHÈSE DU COLLOQUE : « Le travail en mouvement » – *Par l'équipe des doctorants : Gabriel Boudard, Miriam Eldaya, Louise Fauvarque-Gobin, Xiao Huang, Isabelle Magne, Louise Roblin* 392

POSTFACE : Transformer le travail pour reconstruire la cohésion sociale – *Thierry Weil* 403

ANNEXES 412

Liste des contributeurs 412
Remerciements 423
Partenaires 424

INTRODUCTION

Regarder le travail en mouvement

Émilie Bourdu, Michel Lallement, Pierre Veltz, Thierry Weil

INTENTIONS ET PARTI-PRIS

Depuis plusieurs années, les indices d'une vaste recomposition du travail n'ont cessé de se multiplier. Outre la révolution numérique dont nous commençons à peine à percevoir et à anticiper les effets multiples, il faut compter avec de nouvelles formes de gestion des activités productives qui en appellent à toujours plus d'engagement au travail, de responsabilités sociales, de collaborations horizontales… À l'image des transformations qui affectent les lieux comme les temps des pratiques professionnelles, ce sont les frontières mêmes du travail qui sont aujourd'hui en train de bouger. L'examen du marché du travail tout comme celui des relations sociales qui le soutiennent persuade qu'en ces domaines également les pratiques évoluent, comme les règles qui, demain, configureront les activités productives.

Cet ouvrage voudrait prendre la mesure de quelques transformations en cours sur ces sujets. Au-delà des constats généraux habituellement partagés, il a pour ambition d'entrer dans le vif des débats et des pratiques, de repérer des constances et des innovations, de porter attention à des expérimentations locales comme aux enjeux mondiaux dont sont comptables les gouvernements et les organisations comme l'Organisation internationale du travail (OIT). Cette dernière fête son centenaire en 2019. Plusieurs manifestations ont eu à cœur de célébrer l'événement. Parmi celles-ci, un colloque tenu à Cerisy en juillet 2017, sous la direction de Pierre Musso et d'Alain Supiot, avait posé la question : « Qu'est-ce qu'un régime de travail réellement humain ? », pour faire directement écho au Préambule de la constitution de l'OIT de 1919[1]. Pour apporter des éléments de réponse, les contributions avaient notamment pris un tour historique, philosophique et anthropologique.

1. P. Musso, A. Supiot (sous la direction de), *Qu'est-ce qu'un régime de travail réellement humain ?*, Paris, Hermann, 2018.

Issu lui aussi d'un colloque de Cerisy (13 au 20 septembre 2018), le présent ouvrage s'inscrit dans la continuité de ce premier ensemble de réflexion. Les options sont cependant différentes. L'objectif est toujours d'interroger le travail, mais en mettant l'accent sur ses transformations contemporaines et en organisant des va-et-vient constants entre enjeux analytiques et prise en compte d'expérimentations pratiques. C'est là sa première originalité.

La deuxième consiste à observer le travail en mouvement en diversifiant les entrées thématiques, les approches disciplinaires et les expertises professionnelles. En procédant de la sorte, par croisements et confrontations multiples, on se donne le moyen d'appréhender le travail d'une manière peu coutumière mais particulièrement heuristique : par la voie de la statistique et des observations, par celle des bilans d'expériences dans les ateliers comme sur les territoires, par celle de la mise en mots et de la représentation imagée que nous offrent la littérature et le cinéma, par celle encore des régulations sociales et des négociations sur les normes juridiques, etc.

Par-delà la diversité des entrées et des postures, trois axes d'interrogations principaux – c'est là le troisième choix que nous avons opéré – unifient l'ensemble des contributions rassemblées ici : quelles nouvelles pratiques productives et quelles nouvelles formes d'organisation du travail observe-t-on aujourd'hui ? Comment se transforment les frontières du travail ? Quelles sont les implications pour les modes de reconnaissance au travail, du travail et par le travail ?

LE TRAVAIL AU DÉFI DU NUMÉRIQUE ET DE LA REVENDICATION D'AUTONOMIE

La première de ces lignes de questionnements invite d'emblée à nous rappeler que, si le taylorisme n'est plus la référence générale, de nombreuses incertitudes demeurent quant aux transformations effectives, probables, voire souhaitables, du travail, sous l'effet conjoint de la diffusion des technologies numériques et de la mise en cause ou du changement de nature du lien de subordination.

Les observations et les analyses que le numérique suscite en apportent une première illustration. Le travail dans l'économie des plateformes que nous décrit S. Bernard ne bénéficie pas ou pas encore des régulations qui avaient amélioré les conditions de travail dans les organisations classiques. La longueur et la flexibilité des horaires, la faiblesse des rémunérations, les formes du contrôle, l'absence de régulations y sont problématiques. Cependant, les conditions varient d'un type de plateforme à l'autre, d'un profil de travailleur à l'autre. Comme le montrent les contributions d'I. Berrebi-Hoffmann et de F. Barcellini sur, respectivement, l'intelligence artificielle et la cobotique, les marges de manœuvre sont loin d'être nulles.

Les débats publics se focalisent souvent sur la fin de l'emploi pour tous, oubliant qu'il n'y a pas de déterminisme technologique et que les grandes transformations du passé n'ont ni conduit à une fin du travail, ni garanti une transition indolore vers une autre forme de société. Il nous semble plus fécond d'observer les pratiques émergentes, les conditions offertes aux acteurs des mondes productifs pour reprendre la main sur le travail.

En effectuant un tel déplacement, on voit rapidement ce qui se joue aujourd'hui. D'un côté, comme le montre M. Salles, l'outillage technique qu'est l'informatique demeure plus que jamais le support d'une sémantique qui oriente et gouverne les pratiques mais, de l'autre, ainsi qu'en témoigne V. Roussel, l'effervescence créatrice n'a jamais été aussi vive dans des lieux, comme les fab labs, où l'expérience du « faire » renouvelle tout à la fois la façon de produire et de transmettre des savoirs.

Au-delà des effets des technologies numériques, ces trois dernières décennies ont été marquées à la fois par la revendication croissante d'une plus grande autonomie au travail et par l'intensification de pressions multiples émanant des clients, collègues, supérieurs… C'est sans doute l'une des raisons pour laquelle S. Volkoff constate, en s'appuyant sur plusieurs enquêtes statistiques, que les salariés seniors ont tendance à éviter, en fin de parcours professionnel, un engagement dans le travail aussi intensif que précédemment. Ce n'est pas le seul phénomène notable. Les recherches actuelles sur le travail observent une tension croissante entre des formes plus individualisées de gestion du travail et une efficacité de plus en plus collective. Par les nouvelles opportunités qu'il offre (traçabilité, travail à distance, mise en relation directe entre acteurs économiques…), le numérique contribue activement au phénomène.

C'est pourtant en regardant dans des espaces de production plus traditionnels qu'il est possible d'apercevoir les moyens de tempérer les difficultés dans la coopération, sans pour autant céder sur les exigences d'efficacité. Telles qu'elles sont analysées et expérimentées chez Renault par Y. Clot et J.-Y. Bonnefond, les modalités d'un travail collectif de qualité sont subordonnées à la possibilité de mettre tous les agents de production en situation de discussion potentiellement conflictuelle. C'est un autre déplacement qui est ici opéré, menant de la qualité de vie au travail à la qualité du travail comme exigence première pour peser favorablement en faveur de la performance et de la santé au travail.

La contribution de B. Ballarin sur l'expérience Michelin le confirme amplement : la responsabilité non seulement individuelle mais collective dans le travail est un atout majeur pour une pratique productive de qualité, qu'elle soit ou non débitrice de la révolution numérique en cours. P. Falzon qui s'intéresse aux compé-tences d'arbitrage ne dément pas en tous les cas une telle affirmation. Les ergonomes nous ont appris que le travail géré et le travail réglé ne coïncident jamais, ou plus exactement jamais par principe. En observant des situations de travail à risque, il appelle lui aussi à une responsabilisation des collectifs de travail pour, dans des environnements incertains, promouvoir d'un même tenant l'efficacité, la santé et la sécurité.

BROUILLAGES ET DÉPLACEMENTS DES FRONTIÈRES DU TRAVAIL

Ce livre offre un éclairage, c'est sa deuxième ambition, sur les déplacements de frontière dont le travail est l'objet. Le numérique n'est pas, bien sûr, étranger à une telle thématique. Illustration du défi que les technologies de l'information et de la communication adressent aux partitions anciennes, la loi Travail a ainsi consacré récemment le droit à la déconnexion. Mais les déterminants sont loin de se réduire à cette seule dimension. Comme le constate J-Y. Boulin, sur fond de mondialisation, les recompositions en cours cassent les frontières spatio-temporelles. Les porosités temporelles deviennent la règle. Les lieux de travail tout comme la façon de les occuper sont profondément bousculés.

Les œuvres de littérature contemporaine qui prennent le travail pour objet illustrent ce constat. Comme le montre L. Decréau, plusieurs romans récents ont mis en scène les effets pathologiques non seulement de l'intensification du travail mais aussi de son envahissement progressif dans tous les temps et les sphères de la vie personnelle. Sur un ton plus optimiste, d'autres écrits contestent la vielle partition entre le manuel et l'intellectuel pour – à l'ère du numérique – nous rappeler ce qu'est l'intelligence de la main. Le cinéma (J-M. Saussois et J-M. Bergère) n'est pas en reste pour nous convaincre lui aussi de la rudesse des mondes du travail ainsi que de la nécessité de prendre au sérieux ce que la main peut faire.

On constate par ailleurs, sur un tout autre registre, que les frontières entre types d'activités, statuts professionnels… sont à ce point chahutées que la norme semble désormais être celle de l'entre-deux (entre activité domestique et professionnelle, entre statut d'actif et d'inactif, de salarié et d'indépendant…). Une des conséquences, et non des moindres, est une interrogation sur le lien entre travail et rémunération. Consubstantiel à la pérennité d'un chômage de masse (en France en tout cas), à la croissance d'un halo qui entoure les situations de non-emploi, à la pluralité des conditions de précarité et de survie sociale, le débat sur l'opportunité d'instaurer, ou non, un revenu universel mérite attention.

À cette question, les réponses apportées ici par Y. Vanderborght et J.-B. de Foucauld divergent radicalement. Quelle que soit cependant l'orientation que chacun peut privilégier, et sans même évoquer les questions de financement, une même préoccupation émerge aujourd'hui et informe ce type de discussion. Celle-ci a directement trait au statut du travail. Est-ce un quasi-invariant anthropologique qui appelle, pour pouvoir donner sens, une contrepartie monétaire en lien direct avec l'activité effectuée ? Ou doit-on jouer la carte de la solidarité au risque de brouiller complètement les frontières entre travail et non-travail ?

Déclinée plus finement, cette question en appelle d'autres concernant la place du travail dans les attentes et les investissements subjectifs des individus, qui oscille entre des pôles souvent opposés (le travail comme élément central de la réalisation de soi ; le travail comme élément parmi d'autres du projet de vie). B. Nivet, par exemple, constate un désinvestissement des managers dans leur fonction, et cela est assez nouveau. Qu'en est-il réellement ? Y-a-t-il des effets générationnels, de genre, etc. ? Ces nouvelles frontières du travail remettent-elles en cause, à terme, la notion de « travail » comme instance spécifique de la vie ?

La carte mentale confectionnée collectivement à l'occasion du colloque et ici commentée par L. Gaxie et A. Obadia ne fournit pas de réponse assurée à ces questions majeures. Mais la pluralité des associations, des connotations et des oppositions liées à la notion de travail qui sont apparues au cours de cet exercice, persuade que, plus que jamais, les frontières se recomposent. Cela est particulièrement vrai s'agissant de l'articulation avec la formation, comme le suggère J-L. Molins lorsqu'il aborde les implications du numérique sur le travail contemporain. Cela vaut aussi lorsque, prenant de la hauteur, on observe non pas seulement le flou des frontières entre travail, formation, vie privée… mais également les recompositions entre le travail marchand et le travail non marchand que portent avec eux des espaces entiers d'activités novatrices. C'est le cas de l'économie sociale et solidaire auquel H. Devalfard s'intéresse.

RECONNAISSANCE ET RÉGULATIONS NORMATIVES

Si le travail change, comment évoluent la valeur qui lui est accordée, et plus précisément ses formes de reconnaissance sociale ? Telle est la troisième interrogation qui structure les contributions réunies dans cet ouvrage. Celle-ci s'appuie sur le constat qu'une pluralité de références conditionne l'engagement au travail, les modes de coopération privilégiés, comme le sentiment de justice au travail. Pour celles et ceux qui sont confinés aux marges du marché du travail, les chômeurs au premier chef, ce sont les racines mêmes de l'identité sociale qui sont souvent abîmées. Voilà pourquoi il est intéressant de prendre au sérieux toutes les expérimentations en cours en faveur des personnes privées de travail ou d'activités dont l'utilité collective est reconnue.

Le cas des « Territoires zéro chômeur de longue durée » (H. Renault), des expérimentations locales soutenues par la Fondation de France (J.-M. Bergère) ou encore de la ville de Vitré (P. Méhaignerie) invitent à conclure de façon plutôt positive en faveur de politiques volontaristes permettant de créer les conditions d'un retour pérenne des plus démunis vers un statut d'actifs. Il n'y a pas pour cela de voie idéale. Comme le souligne O. Bouba-Olga, aussi bien les chercheurs académiques que les praticiens de l'économie sont souvent enclins à vouloir

trouver et imiter un modèle réputé optimal. En réalité, comme pour la fabrication d'un travail de qualité, la meilleure stratégie au service du développement territorial reste celle qui combine démocratisation et responsabilisation.

On comprend, dans ces conditions, l'importance des régulations. C'est, ainsi que le souligne F. Rey, un des défis que les organisations syndicales ont inégalement soutenu au cours de ces dernières années. Inventer de nouvelles modalités de négociation et de mise en scène des différends à un échelon territorial local est pourtant un enjeu majeur pour accompagner un travail en mouvement. La même préoccupation irrigue les réflexions des spécialistes du droit (X. Beaudonnet, J. Dirringer, V. Van Goethem) qui mettent en parallèle la capacité assez large des normes internationales du travail à embrasser les nouvelles formes de travail et la relative rigidité des systèmes nationaux à se recomposer. Il est compréhensible dans de telles conditions que, à l'instar de B. Ravache, les spécialistes de la gestion des ressources humaines s'interrogent sur la nature du travail et ses modalités de reconnaissance dans l'entreprise.

Au niveau international, d'autres questions se posent encore. On observe depuis plusieurs années des tentatives plus ou moins abouties de régulations capables de déborder les frontières, à l'instar des accords transnationaux présentés par M. Frapard. Force est cependant de constater l'écart qui subsiste entre la vitesse de recomposition des cadres juridiques et celles des pratiques productives. Lorsque, avec B. Thibaut, K. Papadakis et D. Pennel, on élargit encore la focale, on s'aperçoit que, hors des pays occidentaux, les formes élémentaires de reconnaissance des droits des travailleurs (tels que les conçoit l'OIT) sont très loin d'être acquises et que les stratégies à privilégier pour imaginer de nouveaux supports supranationaux de régulations du travail sont tout aussi loin de faire consensus.

On le voit, les défis, les incertitudes et les interrogations l'emportent largement en ce début de XXIe siècle sur les certitudes. La dissymétrie peut être tempérée en testant plusieurs des pistes creusées dans ce travail collectif, à commencer par celles de la responsabilisation, de l'expression des conflits sur ce qui caractérise un bon travail, des mises en discussion collective du statut du travail et des rémunérations, ainsi que des nouvelles formes possibles de régulation, etc. Reste cependant à se convaincre, c'est là un sujet quelque peu provocateur traité par M. Sebag, que nous maîtrisons *a minima* les chaînes de causalité entre les variables sur lesquelles, en tant que chercheurs ou praticiens, nous souhaitons peser. À défaut de posséder toutes les ressources pour pouvoir le faire immédiatement, l'analyse, le débat, le partage d'expériences et l'examen réflexif d'expérimentations novatrices demeurent, comme nous l'avons souhaité dans cet ouvrage, des dispositifs privilégiés pour rendre raison du travail en mouvement et, modestement, espérer peser sur son cours actuel.

ORGANISATION DU VOLUME

Au terme de cette analyse longitudinale, nous avons pris le parti d'organiser le présent volume en cinq parties thématiques, rendant compte peu ou prou de l'articulation réelle des séquences du colloque : les représentations contemporaines du travail en mots, en images et en chiffres, chaque mode permettant de « saisir » à sa manière les changements en cours (Partie 1) ; les conditions et modalités d'émergence de l'autonomie et de la responsabilisation des travailleurs dans les organisations traditionnelles de production, ainsi que leurs limites (Partie 2) ; la transformation du travail sous l'effet des technologies numériques, qu'il s'agisse d'en analyser les conséquences directes pour les travailleurs ou de penser leurs effets sur l'organisation du travail (Partie 3) ; la quête de nouvelles régulations pour répondre à ces mutations mais aussi l'espace à donner à la négociation collective qu'elle soit nationale ou transnationale (Partie 4) ; les expérimentations ou utopies concrètes qui se développent sur les territoires, ouvrant la voie à de nouvelles formes d'activité distinctes de l'emploi traditionnel (Partie 5).

Cette organisation s'est accompagnée de la volonté de transposer dans la forme écrite la variété des modalités d'étude, de transmission et d'élaboration collectives du matériau qui a progressivement pris « corps et mouvement » au cours de ce colloque. C'est pourquoi sont proposés ici, outre des articles académiques, militants ou professionnels, formant l'ossature de la publication, des comptes-rendus d'ateliers thématiques, de tables rondes et de débats, de projections cinématographiques, de lectures et de visites de sites de production. En dépit des limites de la forme écrite[2], nous espérons ainsi restituer, au moins en partie, la richesse et les nuances du matériau profondément vivant, interactif et collectif, qu'a constitué ce colloque de Cerisy sur *Le travail en mouvement.*

2. Pour pallier les limites de l'écrit, quelques vidéos du colloque sont accessibles via des QR Codes. L'ensemble de celles-ci peuvent être visionnées sur www.la-fabrique.fr

Liste des contributeurs

Bertrand Ballarin, diplômé de Saint-Cyr, de l'IEP de Paris, de l'École de guerre et ancien auditeur de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), a fait une carrière d'officier dans l'armée de terre de 1974 à 2003. Il a rejoint Michelin fin 2003 et a dirigé deux sites industriels en France et en Chine. En 2012, il a pris la responsabilité d'une démarche de responsabilisation, à laquelle s'est ajoutée en 2013 celle des relations sociales du Groupe. Il a quitté Michelin fin mars 2018 et exerce, depuis, une activité de conseil indépendant sur le thème de la responsabilisation et de ses impacts sur le management. **[La responsabilisation appliquée à Michelin, p. 126]**

Flore Barcellini est Professeure d'ergonomie au Cnam et directrice du département Travail du Cnam. Elle est membre du Centre de Recherche sur le Travail et le Développement et chercheure associée à l'Institut Interdisciplinaire de l'Innovation. Ingénieure et ergonome, elle s'intéresse aux transformations du travail liées à des innovations sociales (p.ex. travail dans les communautés en ligne, transitions agro-écologiques, fab lab) ou technologiques (travail à distance via les outils de l'internet, travail avec des robots collaboratifs et industrie du futur), dans la perspective de l'ergonomie constructive. Dans ces contextes, elle s'intéresse principalement aux activités collaboratives et aux démarches de conduite de projet, de conduite du changement et d'interventions ergonomiques. **[Industrie du futur : quelle place pour le travail et ses transformations ?, p. 136]**

Xavier Beaudonnet est fonctionnaire du Bureau international du travail depuis 2000. Il a occupé différents postes juridiques au sein du Centre de formation de l'OIT à Turin, au bureau régional de l'OIT pour l'Amérique Latine à Lima et au siège à Genève. Actuellement, il est coordonnateur des conventions internationales du travail en matière de négociation collective. Il travaille pour le département des normes internationales du travail qui constitue le secrétariat des organes de contrôle de l'application des normes internationales du travail. **[Table ronde : quels cadres juridiques pour les nouvelles formes de travail ?, p. 260]**

Jean-Marie Bergère est Président du Comité d'experts Emploi de la Fondation de France. Il est membre du Conseil scientifique de l'Observatoire des Cadres et du management (OdC) et co-auteur avec Yves Chassard de *À quoi servent les cadres ?*, Odile Jacob, 2013. Il a dirigé l'Agence Régionale de développement du Limousin de 1994 à 2001. De 2002 à 2011, il a dirigé l'association Développement & Emploi, devenue ASTREES. Dans ce cadre, il a piloté la publication de « Crise du Travail, pour un changement des modes de gestion » et « La GPEC territoriale à l'épreuve de la pratique ». Il est membre du bureau de « la 27ème Région » et du Comité de rédaction de Métis-Europe. Il est philosophe de formation. **[Hors champ, p. 96 ; Expérimentations et utopies concrètes, p. 340]**

Sophie Bernard est Professeure de sociologie à l'université de Paris Dauphine (PSL University) et chercheure à l'IRISSO (UMR CNRS 7170). Elle est Membre Junior de l'Institut Universitaire de France. Ses recherches d'inscrivent en sociologie du travail et de l'emploi. Après avoir réalisé des travaux sur la rationalisation et l'automatisation du travail dans les services, elle travaille aujourd'hui sur la question du brouillage des statuts d'emploi entre travail indépendant et travail salarié. Elle mène dans ce cadre, depuis plusieurs années, une enquête sur les conditions de travail et d'emploi des chauffeurs Uber dans une perspective de comparaison internationale. **[Les travailleurs des plateformes numériques entre indépendance et salariat, p. 194]**

Isabelle Berrebi-Hoffmann est sociologue des organisations et du travail et chercheure CNRS au Lise-CNRS-Cnam à Paris. Parmi ses publications : *Politiques de l'intime : Des utopies sociales d'hier aux mondes du travail d'aujourd'hui* (dir.) (La Découverte, 2016, 1re édition 2009) ; *Makers : Enquête sur les laboratoires du changement social*, avec M.-C. Bureau et M. Lallement (Seuil, 2018). Ses dernières recherches l'ont menée dans l'écosystème collaboratif du grand Boston aux États-Unis, où, lors d'un séjour invité de deux années à l'université d'Harvard, elle s'est intéressée à l'émergence des fab labs et du mouvement Maker, ainsi qu'aux « *ethic initiatives* » sur l'intelligence artificielle au travail. **[Ce que les algorithmes nous disent des transformations du travail, p. 182]**

Jean-Yves Bonnefond est Docteur en psychologie du travail, chercheur associé au Centre de recherche sur le travail et le développement du Cnam. Ses travaux portent sur l'intervention dans les organisations pour un développement conjoint de la santé et de la performance à partir de la qualité du travail. Publication : « Intervention et développement organisationnel en clinique de l'activité. Le cas du dispositif "DQT" à l'usine Renault de Flins », *Activités* 14(2), 2017. **[Instituer le dialogue sur la qualité du travail : un enjeu de performance et de santé, p. 122]**

Olivier Bouba-Olga, économiste de formation, est Professeur des Universités en aménagement de l'espace et urbanisme à l'UFR de Sciences Economiques de l'université de Poitiers et chargé d'enseignement à Sciences Po Paris. Ses recherches portent sur la géographie économique, l'économie de l'entreprise et de l'innovation, ainsi que sur l'analyse quantitative et qualitative des dynamiques territoriales. Depuis plusieurs années, il interroge notamment les discours sur la métropolisation, en montrant qu'ils ne résistent pas à l'épreuve des faits, et préconise de prendre acte et de se nourrir de la diversité des territoires. Parmi ses dernières publications, *La mythologie CAME : comment s'en désintoxiquer ?* (avec M. Grosseti, 2018) (https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01724699) et *Dynamiques territoriales : éloge de la diversité*, Éditions Atlantique, 2017. **[Sortir de la CAME pour mieux penser et mieux accompagner les territoires, p. 308]**

Gabriel Boudard est doctorant au laboratoire DICEN-IDF et salarié du groupe Orange **[Synthèse, p. 392]**

Jean-Yves Boulin est sociologue, chercheur associé à l'IRISSO (Université Paris Dauphine, PSL, CNRS), et vice-président de l'Association Tempo Territorial. Il a mené de nombreuses études sur le temps de travail en France et en Europe et sur l'articulation entre temps de travail et temps sociaux. Il a également contribué à diffuser les politiques temporelles locales en France et dans plusieurs pays européens. Parmi ses ouvrages récents, on compte : *Les batailles du dimanche* (avec Laurent Lesnard), 2017, PUF, Paris ; *Working time patterns for sustainable work* (avec Dominique Anxo, Jorge Cabrita et Greet Vermeylen), 2017, Eurofound, Dublin *; Villes et Politiques temporelles*, La documentation française, 2008. **[Le futur du temps de travail ou le temps de travail du futur, p. 220]**

Émilie Bourdu-Swedek, Docteure en économie de l'université de Poitiers, a été cheffe de projet à La Fabrique de l'industrie. Ses travaux portent sur les thèmes du travail, des relations entreprises-territoires, de l'évaluation des politiques publiques et de la compétitivité industrielle. Une de ses dernières études se concentre sur la qualité de vie au travail et la compétitivité (avec Marie-Madeleine Pérétié et Martin Richer). **[Introduction, p. 10]**

Olivier Carlat*, diplômé de Sciences-Po Paris et de Paris Dauphine en ressources humaines, travaille dans les RH depuis 1991 au sein de plusieurs groupes internationaux Unilever, Valeo, Danone, Faurecia. En 2008 il rejoint Veolia ; après une première fonction de directeur du dialogue social Groupe, il intègre les responsabilités de la performance sociale, de la diversité et RSE, et des études d'engagement des salariés. Il est également directeur de la formation du groupe Veolia.

Yves Clot, Professeur émérite de psychologie du travail au CNAM, a été le promoteur de la clinique de l'activité au sein du Centre de recherche sur le Travail et le Développement (CRTD EA 4132) de cet établissement. Intervenant régulier en entreprise – aussi bien dans l'industrie que dans les services – où il conduit en équipe des expérimentations sociales sur la qualité du travail, il est l'auteur de *La fonction psychologique du travail* et de *Travail et pouvoir d'agir*, aux PUF et du *Travail à cœur. Pour en finir avec les risques psychosociaux* à La Découverte. On lui doit aussi un livre commun avec le sociologue Michel Gollac, *Le travail peut-il devenir supportable ?*, Armand Colin. **[Les conflits de la responsabilité, p. 112]**

Laurence Decréau, Agrégée de lettres classiques, a enseigné dans le Secondaire avant de bifurquer vers l'édition. Elle se spécialise alors dans la vulgarisation scientifique, puis dirige pendant sept ans le département « Culture, Communication » d'une grande école d'ingénieurs, l'ENSTA ParisTech. Par ailleurs traductrice et auteure, elle a consacré divers essais et articles au travail parmi lesquels : *L'Élégance de la clé de douze. Enquête sur ces intellectuels devenus artisans*, Lemieux éditeur, 2015 ; *Tempête sur les représentations du travail. Manuel-intellectuel, voie pro-voie générale, col bleu-col blanc…,* Les Notes de la Fabrique, Presses des Mines, 2018. **[La java des couleurs du travail, p. 46]**

* Orateur au colloque.

Hervé Defalvard est Maître de conférences HDR en économie à l'université de Paris Est Marne la Vallée où il dirige la chaire d'Économie sociale et solidaire depuis dix ans. Responsable de trois formations en Licence ou Master et directeur de plusieurs thèses soutenues ou en cours dans ce domaine, ses recherches actuelles portent sur les liens entre l'économie sociale et solidaire et le mouvement des communs. Dans *La révolution de l'économie (en 10 leçons),* paru aux éditions de l'Atelier en 2015, il montre la révolution copernicienne que provoque la nouvelle perspective de l›économie en commun, en permettant de situer au centre de gravité de l'économie les nombreuses réalités de l'économie sociale et solidaire qui se développent sur les territoires dans les domaines de l'énergie, de l'habitat, des circuits courts ou encore de l'économie circulaire. Dans « Des communs sociaux à la société du commun », paru dans la Revue *Recma* en juillet 2017, il montre les conditions sous lesquelles ces croisements entre l'ESS et les communs peuvent, au-delà de réalités marginales, devenir les fondements d'une nouvelle société, la société du commun. **[Travail, économie sociale et solidaire, et territoires, p.328]**

Joséph a Dirringer, Maître de conférences à l'université Rennes 1, Laboratoire IODE (UMR 6262), spécialiste de droit social, est membre du Groupe de Recherche « Pour un Autre Code du travail » à l'origine d'une proposition de Code du travail. Auteur de plusieurs articles sur les transformations du droit social induites par le développement des plateformes numériques, elle coordonne actuellement un projet de recherche pluridisciplinaire financé par la DREES et intitulé « Transformations sociales et économie numérique » (TransSEN). **[Le droit social en mouvement dans une économie numérique, p. 252 ; Table ronde, p. 260]**

Miriam Eldaya est titulaire du M2 Droit du commerce électronique et de l'économie numérique de l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et doctorante sur le thème du droit social face à l'économie collaborative sous la co-direction de Catherine Minet-Letalle (MCF HDR à l'ULCO) et Pierre-Yves Verkindt (Professeur à l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne). **[Quel avenir pour les travailleurs des plateformes numériques à l'aune de la blockchain ?, p. 211 ; Synthèse, p. 392]**

Pierre Falzon, psychologue et ergonome, a exercé d'abord au sein de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique, où il conduisait des recherches sur les interactions professionnelles inter-humaines, la communication humain-machine et les activités de conception. Il a ensuite rejoint le Conservatoire national des arts et métiers en tant que Professeur titulaire de la chaire d'Ergonomie et neurosciences du travail. Ses travaux depuis lors se sont intéressés à la fiabilité organisationnelle et humaine, aux méthodologies d'intervention et de transformation organisationnelle et à l'épistémologie de l'ergonomie. Il a été Secrétaire général et Président (2000-2006) de l'International Ergonomics Association, la fédération mondiale des sociétés nationales d'ergonomie. Il est aujourd'hui professeur émérite au Cnam. **[La sécurité des systèmes à risque : développer les compétences d'arbitrage, p. 148]**

Louise Fauvarque-Gobin est doctorante sous la direction de Nicole Maggi-Germain sur le thème des nouvelles formes d'emploi à l'université de droit et sciences politiques de Nantes. Ses thèmes de recherche sont : le travail et l'emploi, les travailleurs à la frontière du travail subordonné et indépendant, les relations collectives, le droit du travail et le droit commercial. **[Les nouvelles formes de travail et d'emploi : une tentative de définition, p. 205 ; CAE Crescendo : coopérer pour entreprendre, p. 354 ; Synthèse, p. 392]**

Jean-Baptiste de Foucauld, ancien élève de l'ENA, Inspecteur Général des Finances honoraire, a participé au cabinet de Jacques Delors, ministre de l'Économie et des Finances de 1982 à 1984 ; il a été commissaire adjoint, puis commissaire au Plan (1988-1995) ; il a présidé de 1985 à 2009 l'association Solidarités nouvelles face au chômage (www.snc.asso.fr) et préside depuis 2002 l'association Démocratie et Spiritualité (www.democratieetspritualite.org), ainsi que, depuis 2011, l'association des amis de Pontigny-Cerisy ; il est co auteur de *La révolution du temps choisi* (Club Echange et Projets, Albin Michel, 1980), de *La société en quête de sens* (Odile Jacob, 1995, en collaboration avec Denis Piveteau) et auteur de *Les trois cultures du développement humain : résistance, régulation, utopie* (Odile Jacob, 2002) et de *L'abondance frugale : pour une nouvelle solidarité »* (Odile Jacob, 2010). Il est l'un des coordinateurs du Pacte civique (www.pacte-civique.org). **[Le revenu universel d'existence : un saut anthropologique téméraire, p. 373]**

Mathilde Frapard, après un parcours universitaire de droit social international et européen à Strasbourg et à Uppsala (Suède), est, depuis septembre 2016, Docteure en droit de l'Université de Strasbourg. Son travail de recherche doctoral portait sur l'étude des accords d'entreprise transnationaux. Réalisée sous la direction de Mélanie Schmitt (Maître de conférences HDR à l'université de Strasbourg), sa thèse a fait l'objet d'une convention CIFRE avec la Confédération CFDT. Elle y travaille aujourd'hui en qualité de juriste en charge des dossiers internationaux et européens ainsi que des questions de responsabilité sociale des entreprises (RSE). **[Les accords d'entreprise transnationaux : un modèle de régulation sociale en évolution, p. 276]**

Louise Gaxie est Chargée de mission à la Fondation Gabriel Péri. Elle y coordonne le site Silo, Agora des pensées critiques (www.silogora.org), dont l'objectif est de rendre accessible au grand public les travaux de spécialistes contribuant à des alternatives progressistes. Elle est docteure en droit public (*Les services publics en Europe : contribution à l'élaboration d'un concept commun*, 2016). Elle est l'auteure, avec Alain Obadia, de *Nous avons le choix ! Penser le souhaitable pour ouvrir d'autres possibles* (Fondation Gabriel Péri, 2013). **[Une « carte mentale » des mutations du travail, p. 103]**

Xiao Huang, critique d'art en Chine, est doctorante en histoire des techniques au Cnam. **[Synthèse, p. 392]**

Danielle Kaisergruber est Rédactrice en chef de la revue en ligne *Metis-Europe*. Elle est présidente de DKRC, société d'études et de conseil depuis 2004, et expert européen emploi-formation. Elle a été Présidente du CNFPTLV de 2012

à 2014 et également Directrice des études internationales, puis Présidente du Directoire de Bernard Brunhes Consultants, après avoir exercé des fonctions dans les domaines de l'emploi, de la formation et des relations sociales au ministère de l'Industrie, au CEREQ et au ministère de la Recherche et de la Technologie. Parmi ses publications : « La formation entre le professionnel et l'académique ? » (Revue *Cadres*, juin 2015), *Formation, le culte du diplôme* (Ed. de l'Aube, 2012), *La Nouvelle Europe : carnets de route* (Ed. de l'Aube, 2008). **[Grand débat : Pour ou contre le revenu de base inconditionnel ?, p. 372]**

Sabrina Labbé, après une thèse CIFRE dans le milieu industriel, devient Maître de conférences en Sciences de l'éducation. Elle est aujourd'hui Directrice du Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle à l'université Toulouse-Jean Jaurès. Ses recherches s'inscrivent dans l'UMR EFTS « Éducation, formation, travail, savoirs » (EFTS) et portent sur les processus de professionnalisations. Elle a coordonné avec Patricia Remoussenard le numéro intitulé « Le travail en évolution » pour la revue scientifique internationale *Les dossiers des Sciences de l'Education (DES).* **[Atelier : Faut-il (encore) questionner le modèle des compétences ?, p. 240 ; La P'tite Coop, la culture de la coopération, p. 350]**

Michel Lallement est Professeur du Conservatoire national des arts et métiers, titulaire de la chaire d'Analyse sociologique du travail, de l'emploi et des organisations. Il est membre du Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (Lise) du CNRS et du Cnam (UMR n°3320). Il est membre des comités de rédaction de *L'Année sociologique* et de *Sociologie du travail*. Ses travaux portent sur les transformations de l'organisation du travail, des relations de travail et des marchés du travail. Depuis quelques années, il développe un programme de recherche consacré aux utopies concrètes du travail. Parmi ses publications : *Le Travail. Une sociologie contemporaine* (Gallimard, 2009), *Le Travail de l'Utopie. Godin et le Familistère de Guise* (Les Belles Lettres, 2011), *Tensions Majeures. Max Weber, l'économie, l'érotisme* (Gallimard, 2013), *L'Âge du Faire. Hacking, travail, anarchie* (Seuil, 2015), *Makers. Enquête sur les laboratoires du changement social* (avec I. Berrebi-Hoffmann et M.-C. Bureau, Seuil, 2018). **[Introduction, p. 10 ; Qu'est-ce qu'un travail « normal » ?, p. 20]**

Isabelle Magne, après avoir exercé comme comptable, est actuellement en dernière année de thèse CIFRE au Crédit Agricole Centre Loire, sous la direction de Pascal Lièvre à l'UCA / CleRMa. Sa thèse porte sur « Les modalités d'engagement et les processus de régulation de l'action collective dans le contexte des entreprises libérées ». **[Atelier : L'entreprise libérée en question(s), p. 168]**

Naïma Marengo, après un parcours en sciences du langage et une expérience en tant que chargée d'orientation, devient ingénieur de recherche et Directrice du Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle de l'Institut National Universitaire Champollion. Elle est aujourd'hui doctorante en sciences de l'éducation à l'université Toulouse-Jean Jaurès. Ses recherches s'inscrivent dans l'UMR EFTS « Éducation, formation, travail, savoirs » (EFTS) et portent sur la professionnalisation et les compétences. **[Atelier : Faut-il (encore) questionner le modèle des compétences ?, p. 240]**

Pierre Méhaignerie est Maire de la ville de Vitré depuis 1977 et Président de la Communauté d'agglomération depuis 2002. Il a été député de 1973 à 2012 et plusieurs fois ministre (agriculture 1977 à 1981, équipement-logement-transport 1986 à 1988, justice 1993 à 1995). Il a été également Président de la Commission des Finances et de la Commission des Affaires Sociales et Familiales. Sollicité par différentes structures pour apporter son expertise, il est depuis 2014 Président de la Conférence des Villes et Territoires de Bretagne. Il se définit comme « lucidement libéral, résolument social et profondément européen ». **[Organiser une agglomération pour stimuler l'emploi : l'exemple de Vitré Communauté, p. 316]**

Jean-Luc Molins est Secrétaire national de l'UGICT-CGT. Natif de Perpignan, à 56 ans, il a perdu son accent mais a gardé une attirance pour le soleil et la lumière. Il débute sa carrière à France Télécom en 1986. Titulaire d'une licence de sciences physiques, il exerce comme inspecteur technique dans le domaine des transmissions numériques jusqu'en 1996. Après avoir été membre de la direction de la fédération CGT Poste et Télécom pendant 15 ans et Secrétaire général de son union fédérale des cadres pendant 10 ans, il rejoint en 2011 l'UGICT-CGT comme Secrétaire national. Il y anime notamment le pôle Cadres et le travail sur le numérique. Membre de la mission Mettling en 2015, il contribue à la mise en place du droit à la déconnexion. Il est administrateur et trésorier de l'APEC. Marathonien, il aime défendre sa langue maternelle, et préfère « *hasta la victoria siempre* » à « *make America great again* ». **[Quelle formation à l'heure du numérique ?, p. 231 ; Table ronde : quels cadres juridiques pour les nouvelles formes de travail ?, p. 260]**

Brigitte Nivet est Docteure ès sciences de gestion, chercheuse au laboratoire de recherche en management (EA3849) Clermont Recherche Management (CleRMa) et chercheuse associée au Céreq. Ses aires de recherche concernent la GRH et l'intervention en GRH dans les PME, le management responsable et les innovations sociales et managériales en entreprises. Elle enseigne la GRH et le management au sein du Groupe ESC Clermont, qu'elle a rejoint en 2005, après avoir consacré vingt années au service du développement des personnes et de l'accompagnement RH des entreprises. Elle est co-fondatrice du programme de recherche P.E.O.P.L.E. (Programme d'Etudes sur les Organisations Post-managériales et la Libération des Entreprises) et dirige un Mastère Spécialisé en GRH & Innovation Managériale. **[Malaise dans le management, p. 160]**

Alain Obadia est Président de la Fondation Gabriel Péri. Il a exercé, pendant de longues années, des responsabilités syndicales au sein de la CGT comme Secrétaire général de l'UGICT (organisation des cadres) et comme membre du Bureau confédéral. Il a siégé au Conseil économique et social (1984 à 1997 et 2004 à 2015). Il a été membre dirigeant du Parti communiste français. Il est l'auteur, avec Louise Gaxie, de *Nous avons le choix ! Penser le souhaitable pour ouvrir d'autres possibles* (Fondation Gabriel Péri, 2013). **[Une « carte mentale » des mutations du travail, p. 103]**

Luca Paltrinieri* est Maître de conférences en Philosophie politique, philosophie des sciences humaines et sociales à l'Université de Rennes 1 et directeur de programme au Collège International de Philosophie, où il dirige un programme sur la généalogie politique de l'entreprise. Il s'occupe principalement d'histoire et philosophie de l'économie et du travail. Dernier ouvrage : *Marx & Foucault. Lectures, usages, confrontations* (avec Christian Laval et Taylan Ferhat), La Découverte, 2015.

Konstantinos Papadakis est Spécialiste principal auprès du Département de la Gouvernance et du Tripartisme de l'Organisation internationale du Travail (OIT) à Genève. Entre 2013 et 2016, il a été officier principal de liaison de l'OIT pour Chypre et la Grèce, et en charge du Bureau d'Athènes de l'OIT représentant l'Organisation dans les deux pays. Avant cette fonction, il a travaillé pour le bureau du directeur exécutif du Secteur du Dialogue Social de l'OIT. Il a été précédemment spécialiste en développement de la recherche et des politiques au Département de Gouvernance et du Tripartisme (2008-2012), et chercheur à l'Institut international d'études sociales (2000-2008). En tant qu'auteur et éditeur il a publié des nombreux ouvrages et articles dans des revues spécialisées. Il a aussi été l'auteur principal de deux Rapports Récurrents sur le Dialogue Social et le Tripartisme présentés à la Conférence Internationale du Travail en 2013 et en 2018. Il est titulaire d'un doctorat (2005) en droit international et politiques internationales, obtenu auprès de l'Institut de hautes études internationales et du développement à Genève (IUHEID). **[Les accords-cadres internationaux et l'OIT : défis actuels et perspectives pour l'avenir, p. 286]**

Denis Pennel est Directeur Général de la World Employment Confederation et un spécialiste reconnu du marché du travail. Conférencier et auteur de plusieurs livres (dont *Travail, la soif de liberté*, Eyrolles, 2017) et de nombreux articles sur le marché du travail, il fait partie du classement des 100 professionnels des ressources humaines les plus influents au niveau mondial (classement du magazine *Staffing Industry Analysts*). **[Table ronde : limites et défis du dialogue social transnational, p. 293]**

Dimitri Pleplé est diplômé de l'École Centrale de Paris. Passionné par l'industrie, le management et le sport, il s'est lancé en mai 2017 dans l'indus'trip, un tour de France de dix semaines à vélo à la découverte de la richesse humaine des usines. Il a déjà plusieurs expériences industrielles à son actif (Lactalis, start-up, PSA) et a animé pendant quelques mois un projet de recherche intitulé « Autonomie et responsabilité dans les organisations » pour la Fabrique de l'industrie et la chaire FIT² de Mines ParisTech. Il est aujourd'hui Chef d'atelier chez Lacroix Signalisation à Saint-Herblain près de Nantes. Ambassadeur de l'industrie auprès des jeunes, il a raconté son expérience à travers un livre *L'indus'trip : un vélo, des usines et des hommes* (La Fabrique de l'industrie, Presses des Mines, avril 2018) et un site dédié, et les a promus en 2018 au sein de multiples enceintes. **[Atelier : L'entreprise libérée en question(s), p. 168]**

* Orateur au colloque.

Muriel Prevot-Carpentier*, Docteure en philosophie et ergonome, est Responsable d'études à l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) où elle mène un programme de recherche sur les nouvelles formes de travail et d'emploi au sein du département Homme au Travail. Parmi ses publications : avec H. El Karmouni, « Coopérateur, consommateur, travailleur : l'individu en tension », in A. Becheur, P. Codello, P. Terrisse, *GESS Gestion des Entreprises Sociales et Solidaires* (Editions Management & Société, 2018), avec V. Grosjean et J. Leichlé, « Le coworking : quels enjeux pour les conditions de travail ? » (*Hygiène et sécurité du travail*, n°249, 2017.), « Le concept de corpssoi, une approche du corps par l'activité : le cas des agents du service public de l'emploi », (*Corps*, n°15, 2017).

Bénédicte Ravache (Sciences Po Paris et EMBA HEC) est Secrétaire générale de l'ANDRH. Elle a débuté sa carrière comme professeur de philosophie en Arabie Saoudite pendant 7 ans ; elle rejoint la fonction RH en 2007 et occupe de 2011 à 2015 le poste de DRH Groupe du groupe Julhiet-Sterwen, membre du comité de direction. Membre de l'ANDRH depuis 2008, elle devient Secrétaire générale de l'association en novembre 2015. **[Table ronde : quels cadres juridiques pour les nouvelles formes de travail ?, p. 260]**

Hervé Renault, Directeur d'ATIPIC Emplois Nouvelle Génération sur le territoire de Colombelles, l'une des dix Entreprises à But d'Emploi créées dans le cadre de l'expérimentation « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée ». Électronicien de formation, il a fait l'essentiel de sa carrière dans le secteur de l'industrie où il a géré des projets à dimension internationale et pluriculturelle. Les missions centrées sur la gestion des équipes lui ont permis de confirmer son vif intérêt pour l'accompagnement et l'épanouissement professionnel des personnes, persuadé que c'est un facteur clé de réussite. **[Territoires zéro chômeur de longue durée : l'entreprise à but d'emploi de Colombelles, p. 357]**

Frédéric Rey est sociologue du travail et des relations professionnelles. Il a rejoint le laboratoire Lise à sa création en 2004. Sa thèse, consacrée aux régulations territoriales de l'emploi dans les petites entreprises, est réalisée en convention Cifre à la Confédération CFDT (2002-2007). Depuis plus de dix ans, ses travaux suivent l'innovation syndicale et les nouvelles formes de régulations en contexte de transformation du travail et de l'emploi. Il publie régulièrement des études dans le cadre des agences d'objectifs de l'Ires, en lien avec les problématiques syndicales actuelles. **[La réappropriation syndicale du territoire, p. 319]**

Louise Roblin est doctorante en philosophie politique et chargée de mission au CERAS (Centre de recherche et d'action sociales). **[Synthèse, p. 392]**

Vivien Roussel est fab lab manager et ingénieur pédagogique. Il a travaillé pour l'Association Co-dev à l'insertion de jeunes de quartier à travers deux fab labs de formation (Gonesse et Montreuil). Impliqué dans la communauté Maker depuis plusieurs années, il s'intéresse à ces espaces comme des espaces de

* Oratrice au colloque.

socialisation et de capacitation renouvelant les formes d'apprentissage et d'individuation. **[Le « faire » dans la formation : l'exemple des fab labs d'insertion à Montreuil et Gonesse, p. 360]**

Maryse Salles est Maître de conférences (HDR) en informatique à l'Université de Toulouse (UT1-Capitole) et membre de l'IRIT (Institut de Recherche en Informatique de Toulouse). Ses recherches portent sur l'ingénierie des systèmes d'aide à la décision, en particulier l'ingénierie des exigences, et s'intéressent à la dimension éthique de la conception et de l'utilisation de ces systèmes. Elle anime un séminaire de recherche pluridisciplinaire qui analyse l'influence que les systèmes d'information et d'aide à la décision peuvent exercer sur la démocratie dans les organisations. **[Langages au travail : enjeux de pouvoir et d'émancipation, p. 30]**

Jean-Michel Saussois est Professeur émérite à ESCP-Europe, docteur en sociologie, diplômé d'HEC. Lors de la création en 1990 de l'ANVIE (Agence Nationale pour la Valorisation Interdisciplinaire des sciences de l'homme et de la société auprès des Entreprises), il en sera le délégué général pendant trois ans. Ses recherches sur le travail ont porté sur la nature du travail des cadres dans les organisations privées et publiques. Il est membre du comité d'orientation de la revue *Sociologie du Travail*. Auteur de nombreux articles, il a publié en 2006, *Capitalisme sans répit*, Éditions La dispute ; en 2007*, Théories des organisations*, collection Repères, La Découverte, réédition en 2012, 2019 ; en 2011, *Capitalisme : un dieu sans bible. Idées reçues sur le modèle économique dominant*, Cavalier Bleu ; en 2012, *Les organisations. Etat des savoirs* (sous la direction de), Sciences humaines Editions, réédité en 2016. **[Filmer le travail, p. 90 ; Atelier : Ambivalence de l'engagement, p. 174]**

Michèle Sebag, Directrice de recherche au CNRS en informatique à l'Université Paris-Saclay, s'intéresse à l'Intelligence Artificielle (IA) et à l'apprentissage de modèles à partir de données, et en particulier à leurs applications dans les domaines des sciences sociales et économiques. Ces domaines se confrontent depuis longtemps aux questions de validation et d'usage des modèles statistiques (causalité, prédictions auto-réalisatrices), qui sont au cœur de la recherche actuelle sur une IA éthique. L'échange des savoirs est ainsi primordial. **[Qualité de vie au travail et santé économique des entreprises : étude des causalités, p. 57]**

Bernard Thibault est un syndicaliste français. De 1999 à 2013, il a été le Secrétaire général de la Confédération générale du travail (CGT). Après avoir quitté le Secrétariat général, il a été élu le 2 juin 2014 administrateur du Bureau international du Travail. **[Table ronde : limites et défis du dialogue social transnational, p. 293]**

Valérie Van Goethem, spécialiste en droit du travail, département *Governance*, Organisation internationale du travail. **[Table ronde : quels cadres juridiques pour les nouvelles formes de travail ?, p. 260]**

Yannick Vanderborght est Professeur de sciences politiques à l'Université Saint-Louis – Bruxelles, où il est membre du Centre de recherche en science politique (CReSPo). Il est également Professeur invité à l'Université catholique de Louvain (UCLouvain), où il est rattaché à la Chaire Hoover d'éthique économique et sociale. En 2017, il a publié (avec Philippe Van Parijs) *Basic Income. A radical proposal for a free society and a sane economy*, dont la traduction française paraîtra en 2019 aux éditions La Découverte. **[Surfer plutôt que travailler ?, p. 393]**

Pierre Veltz, Ingénieur général des Ponts, Docteur et HDR en sociologie, membre de l'Académie des technologies, a été directeur de la recherche, puis Directeur de l'École nationale des ponts et chaussées. En 2009, il a été nommé Délégué ministériel pour le développement du cluster du plateau de Saclay, puis PDG de l'Établissement public Paris-Saclay jusqu'en 2015. Il est l'auteur de très nombreux articles et ouvrages, dont récemment *La société hyper-industrielle, Le nouveau capitalisme productif*, Seuil, coll. « La république des idées », 2017. **[Introduction, p. 10]**

Yves Veyrier est Secrétaire général de FO, élu en novembre 2018. Ingénieur des travaux de la Météorologie, syndicaliste à Météo France, il était Secrétaire confédéral de FO depuis 2004, en charge des questions internationales et européennes, puis de la communication et, enfin, du département de la Prospective et de l'Histoire. Au titre de la Confédération syndicale internationale, il est vice-président Travailleurs du Comité de la liberté syndicale de l'OIT. Porte-parole des travailleurs à la Conférence internationale du travail : principes et droits fondamentaux au travail (2012), adoption du protocole à la convention 29 sur le travail forcé (2014), commission de l'application des normes (2015). **[Table ronde : quels cadres juridiques pour les nouvelles formes de travail ?, p. 260]**

Serge Volkoff est statisticien (Administrateur Insee) et ergonome (HdR). Anciennement responsable des études et statistiques sur les conditions de travail au ministère du Travail, il a ensuite dirigé, entre 1991 et 2012, le Centre de Recherches sur l'Expérience, l'Âge et les Populations au Travail (CREAPT), dont il reste membre. Il est notamment auteur ou co-auteur de *Le travail avant la retraite* (Editions Liaisons, 2014), *Les conditions de travail* (La Découverte, 2014), *Les risques du travail* (La Découverte, 2015), « Conditions de travail et soutenabilité » (Rapports CEE, 2015). **[Les fins de parcours professionnels face à l'intensification du travail, p. 78]**

Thierry Weil, Professeur à Mines ParisTech (I3, CNRS), fait de la recherche sur le management de l'innovation et les politiques publiques en faveur de l'innovation et de l'industrie. Il a été délégué général de La Fabrique de l'industrie, de sa création en 2011 jusqu'en 2017. Il a travaillé dans l'industrie (Thales) et la recherche, en France et dans la Silicon Valley, dirigé la recherche et l'enseignement doctoral de Mines ParisTech et été en charge de la recherche et de la technologie au cabinet du Premier ministre. Il a écrit ou coordonné plus de 200 publications et brevets. Il est membre de l'Académie des technologies, ingénieur général des mines, docteur en physique et HDR en gestion. **[Introduction, p. 10 ; Postface, p. 403]**

Remerciements

Les organisateurs du colloque *Le travail en mouvement* tiennent à remercier les contributeurs de ces actes, ainsi que les orateurs au colloque, et l'ensemble des participants à ces journées.

Toute l'équipe des doctorants, Gabriel Boudard, Miriam Eldaya, Louise Fauvarque-Gobin, Xiao Huang, Isabelle Magne et Louise Roblin, s'est montrée particulièrement active pendant et après le colloque. Que chacun.e en soit ici remercié.e.

À La Fabrique de l'industrie, les talents d'organisatrice d'Anne-Sophie Alsif ont été mis à rude épreuve ; Dimitri Pleplé a mis à notre service son talent de vidéaste amateur ; Sharif Abdat a réalisé un annuaire des participants qui a facilité les premiers contacts ; Pauline Werth a réalisé les pages web du colloque. Merci à tous les quatre.

C'est toujours avec un immense plaisir que nous retrouvons toute l'équipe du Centre Culturel International de Cerisy, dirigé par Edith Heurgon qui fut une source d'inspiration intellectuelle pour ce colloque. Leur accueil, mobilisation et dévouement ne sont jamais démentis. Un grand merci à vous tous.

L'édition des actes de ce colloque n'aurait pas été possible sans l'investissement de notre coordinatrice éditoriale, Marie-Laure Cahier (Cahier&Co), ainsi que de notre directrice artistique, Laetitia Lafond. Les Presses des Mines dirigées par Silvia Dekorsy sont notre fidèle éditeur, merci de nous suivre dans tous nos projets.

Enfin, rien de tout ceci n'aurait pu avoir lieu sans le concours de nos généreux sponsors, l'Organisation Internationale du Travail, la chaire Futurs de l'industrie et du travail de Mines ParisTech et ses mécènes, La Fabrique de l'industrie, la Fondation de l'Académie des technologies, la Fondation Gabriel Péri et l'Institut Veolia, avec le soutien de l'ANDRH. Qu'ils trouvent ici le témoignage de notre gratitude.

PARTENAIRES

La Fabrique de l'industrie
laboratoire d'idées

Un laboratoire d'idées pour l'industrie

La Fabrique de l'industrie est un laboratoire d'idées créé pour que la réflexion collective sur les enjeux industriels gagne en ampleur et en qualité.

Elle est co-présidée par Louis Gallois, président du conseil de surveillance du Groupe PSA, et Pierre-André de Chalendar, PDG de Saint-Gobain. Elle a été fondée en octobre 2011 par des associations d'industriels (Union des industries et des métiers de la métallurgie, Cercle de l'Industrie, Groupe des fédérations industrielles, rejoints en 2016 par le Groupe des industries métallurgiques) partageant la conviction qu'il n'y a pas d'économie forte sans industrie forte.

Missions

Lieu de réflexion et de débat, La Fabrique travaille de façon approfondie et pluridisciplinaire sur les perspectives de l'industrie en France et en Europe, sur l'attractivité de ses métiers, sur les opportunités et les défis liés à la mondialisation.

La Fabrique organise la confrontation des points de vue et des analyses pour rendre intelligibles des réalités complexes et nuancées. Elle collabore avec l'ensemble des institutions qui peuvent concourir à la réalisation de ses missions.

Centre de ressources, La Fabrique rassemble l'information, crée de nouveaux espaces de dialogue, produit des synthèses critiques. Le site web (www.lafabrique.fr) permet de suivre l'actualité des débats sur l'industrie et d'y prendre part, d'être informé des récentes publications et de nos travaux, de discuter le point de vue d'experts et de proposer de nouvelles réflexions.

Les notes de La Fabrique

Les notes de La Fabrique sont des contributions écrites aux principaux débats en cours : emploi et dialogue social, compétitivité, comparaisons internationales… Rédigées par des observateurs et des experts, elles s'appuient soit sur une analyse collective préalable (typiquement, un groupe de travail) soit sur une expérience individuelle incontestable.

Dans tous les cas, les membres du conseil d'orientation de La Fabrique sont mobilisés à trois étapes : au moment de la définition du sujet, au cours d'échanges sur les résultats émergents à mi-parcours, et lors de la validation finale de la note.

LES COLLOQUES
CERISY

Le Centre Culturel International de Cerisy propose, chaque année, de fin mai à début octobre, dans le cadre accueillant d'un château construit au début du XVIIe siècle, monument historique, des rencontres réunissant artistes, chercheurs, enseignants, étudiants, acteurs économiques et sociaux, mais aussi un vaste public intéressé par les échanges culturels et scientifiques.

Une longue tradition culturelle

– Entre 1910 et 1939, Paul Desjardins organise à l'abbaye de Pontigny les célèbres **décades**, qui réunissent d'éminentes personnalités pour débattre de thèmes littéraires, sociaux, politiques.
– En 1952, Anne Heurgon-Desjardins, remettant le château en état, crée le **Centre Culturel** et poursuit, en lui donnant sa marque personnelle, l'œuvre de son père.
– De 1977 à 2006, ses filles, Catherine Peyrou et Edith Heurgon, reprennent le flambeau et donnent une nouvelle ampleur aux activités.
– Aujourd'hui, après la disparition de Catherine Peyrou, Cerisy continue sous la direction d'Edith Heurgon, grâce au concours de Jacques Peyrou et de ses enfants, groupés dans la Société civile du château de Cerisy, et à l'action de toute l'équipe du Centre.

Un même projet original

– Accueillir dans un cadre prestigieux, éloigné des agitations urbaines, pendant une période assez longue, des personnes qu'anime un même attrait pour les échanges, afin que, dans la réflexion commune, s'inventent des idées neuves et se tissent des liens durables.
– La Société civile met gracieusement les lieux à la disposition de **l'Association des Amis de Pontigny-Cerisy,** sans but lucratif et reconnue d'utilité publique, présidée actuellement par Jean-Baptiste de Foucauld, inspecteur général des finances honoraire.

Une régulière action soutenue

– Le Centre Culturel, principal moyen d'action de l'Association, a organisé près de **700 colloques** abordant, en toute indépendance d'esprit, les thèmes les plus divers. Ces colloques ont donné lieu, chez divers éditeurs, à la publication de près de **500 ouvrages.**
– Le Centre National du Livre assure une aide continue pour l'organisation et l'édition des colloques. **Les collectivités territoriales** (Conseil régional de Basse-Normandie, Conseil général de la Manche, Communauté de Communes de Cerisy) et la **Direction régionale des Affaires culturelles** apportent leur soutien au Centre, qui organise, en outre, avec les **Universités de Caen** et de **Rennes 2**, des rencontres sur des thèmes concernant la Normandie et le Grand Ouest.
– Un **Cercle des Partenaires,** formé d'entreprises, de collectivités locales et d'organismes publics, soutient, voire initie, des rencontres de **prospective** sur les principaux **enjeux contemporains.**
– Depuis 2012, une nouvelle salle de conférences, moderne et accessible, propose une formule nouvelle : les **Entretiens de la Laiterie,** journées d'échanges et de débats, à l'initiative des partenaires de l'Association.

Renseignements : CCIC, Le Château, 50210 Cerisy-la-Salle, France.
Tél. 02 33 46 91 66 – Fax. 02 33 46 11 39
Internet : www.ccic-cerisy.asso.fr – Courriel : info.cerisy@ccic-cerisy.asso.fr

Choix de publications

L'Activité marchande sans le marché ?, Presses des Mines, 2010
Le symbolique et le social (Pierre Bourdieu), U. de Liège, 2005, rééd. 2017
Vers une république des Biens communs ?, Les Liens qui libèrent, 2018
Les nouveaux régimes de la conception, Vuibert, rééd., Hermann, 2014
Connaissance, activité, organisation, La Découverte, 2005
Cultures et créations dans les métropoles-monde, Hermann, 2016
Déterminismes et complexités (autour d'Henri Atlan), La Découverte, 2008
L'Écologie politique de l'eau, Hermann, 2017
L'Économie de la connaissance et ses territoires, Hermann, 2010
L'Économie des services pour un développement durable, L'Harmattan, 2007
L'Entreprise, point aveugle du savoir, Éditions Sciences humaines, 2014
Europe en mouvement 1. *À la croisée des cultures*, Hermann, 2018
Europe en mouvement 2. *Nouveaux regards*, Hermann, 2018
L'Homme des sciences de l'homme, PU de Paris Ouest, 2013
Imaginaire, industrie et innovation, Manucius, 2016
Individualismes contemporains et individualités, PU de Rennes, 2010
L'Industrie, notre avenir, Eyrolles, 2015
Intelligence de la complexité, L'Aube, rééd. Hermann, 2013
Renouveau des Jardins : clés pour un monde durable ?, Hermann, 2014
Jardins en politique avec Gilles Clément, Hermann, 2018
La Jeunesse n'est plus ce qu'elle était, PU de Rennes, 2010
La Mésologie, un paradigme pour l'anthropocène (A. Berque), Hermann, 2018
Des possibles de la pensée (itinéraire de F. Jullien), Hermann, 2014
Ce que la misère nous permet de repenser avec Joseph Wresinski, Hermann, 2018
Penser la Négociation aujourd'hui, De Boeck, 2009
De Pontigny à Cerisy : des lieux pour « penser avec ensemble », Hermann, 2011
Prendre soin : savoirs, pratiques, nouvelles perspectives, Hermann, 2013
La philosophie déplacée : autour de Jacques Rancière, Horlieu, 2006
Du Risque à la menace. Penser la catastrophe, PUF, 2013
Introduction aux Sciences cognitives, Folio, Gallimard, rééd. 2004
Sciences de la vie, sciences de l'information, ISTE, 2017
Des sciences sociales à *la* science sociale, Le Bord de l'eau, 2018
La Sérendipité. Le hasard heureux, Hermann, 2011
Gilbert Simondon et l'invention du futur, Klincksieck, 2016
L'empreinte de la technique. Ethnotechnologie prospective, L'Harmattan, 2010
Qu'est-ce qu'un régime de travail réellement humain ?, Hermann, 2018
Villes, territoires, réversibilités, Hermann, 2013
Le moment du vivant, PUF, 2016
Lire Zola au XXIe siècle ?, Classiques Garnier, 2018

CHAIRE FIT²
FUTURS DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL
MINES ParisTech | PSL

Chaire Futurs de l'industrie et du travail - Formation, innovation, territoires (FIT²)

Aujourd'hui, beaucoup d'entreprises ne trouvent pas les compétences dont elles ont besoin, tandis que de nombreux actifs cherchent en vain des entreprises où ils aimeraient travailler. Des savoir-faire disparaissent, des territoires s'étiolent, la cohésion et la prospérité de notre société sont menacées. L'organisation du travail et notre système de formation doivent impérativement s'adapter aux enjeux de la transformation numérique, de la mondialisation des chaînes de valeur, de la préservation de l'environnement et des évolutions sociétales.

C'est pourquoi le Groupe Mäder, Kea Partners, Theano Advisors, FaberNovel et La Fabrique de l'industrie ont fondé la chaire « Futurs de l'industrie et du travail : formation, innovation, territoires » (FIT²) à Mines ParisTech. Acteurs engagés dans la vie économique, la transformation des entreprises et des territoires au service de la prospérité de notre pays, ils veulent réfléchir aux moyens d'adapter le travail aux aspirations des collaborateurs, la formation aux besoins de compétences et l'action des entreprises aux attentes des parties prenantes.

La chaire FIT² produit, encourage et valorise des études sur les futurs possibles de l'industrie et du travail, ainsi que sur les politiques d'accompagnement de ces transformations. Elle analyse des pratiques d'innovation, de formation, d'amélioration de la qualité du travail et d'organisation de l'action collective. Elle anime des groupes de réflexion multidisciplinaires rassemblant praticiens et chercheurs, organise des événements pour mettre en débat ses propositions, sensibilise divers publics aux transformations de l'industrie et du travail.

Les partenaires de la Chaire FIT² :

// FABERNOVEL
Kéa Partners for transformation
La Fabrique de l'industrie laboratoire d'idées
Mäder Advanced Coatings and Polymers Solutions
THEANO ADVISORS THERE IS ANOTHER OPTION

Contact : thierry.weil@mines-paristech.fr
www.mines-paristech.fr/Recherche/Chaires-industrielles/FIT/

Organisation
internationale
du Travail

1919·2019

Unique agence tripartite de l'ONU, l'OIT réunit des représentants des gouvernements, employeurs et travailleurs de 187 Etats Membres pour établir des normes internationales, élaborer des politiques et concevoir des programmes visant à promouvoir le travail décent pour tous les hommes et femmes dans le monde.

L'OIT fut fondée en 1919, à la suite d'une guerre destructrice, afin de poursuivre une vision basée sur le principe qu'il ne saurait y avoir de paix universelle et durable sans un traitement décent des travailleurs. L'OIT devint la première agence spécialisée des Nations Unies en 1946. En 2019, l'Organisation fête son centième anniversaire.

La structure tripartite de l'OIT, où les travailleurs et les employeurs participent aux délibérations des principaux organes sur un pied d'égalité avec les gouvernements, garantit que les points de vue des partenaires sociaux sont fidèlement reflétés dans les normes du travail, les politiques et les programmes de l'Organisation.

L'OIT a pour principaux objectifs de promouvoir les droits au travail, d'encourager la création d'emplois décents, de développer la protection sociale et de renforcer le dialogue social dans le domaine du travail.

Le colloque « Le travail en mouvement » et la publication de ces actes ont bénéficié du soutien de l'OIT dans le cadre de son accord de coopération avec le gouvernement français.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Gabriel Péri a été créée en 2004 à l'initiative du Parti communiste français. Elle a pour but de participer à la compréhension, la diffusion et l'appropriation du patrimoine intellectuel et pratique accumulé en France et dans le monde par les luttes sociales et politiques, et par le mouvement des idées. Lieu de rencontres, d'échanges et de confrontations, elle concourt au pluralisme du débat public en mettant à la disposition de tous des outils de décryptage et de réflexion utiles au combat pour l'émancipation humaine. Prenant part à la conservation, la numérisation et l'exploitation des archives du mouvement ouvrier et communiste, elle contribue à la recherche et à la connaissance de cette histoire. Ce travail d'éclairage critique du passé et d'analyse des problématiques actuelles vise à mieux appréhender la complexité, les contradictions et les mutations de notre époque afin de défricher l'avenir.

Plateforme d'échanges et de débats, l'Institut Veolia apporte des éclairages prospectifs multidisciplinaires sur le monde en mutation et analyse les enjeux environnementaux et sociétaux des prochaines décennies. Depuis sa création en 2001, l'Institut Veolia a tissé un réseau international, formé d'experts intellectuels et scientifiques, d'universités et organismes de recherche, d'autorités publiques, d'ONG, d'organisations internationales, etc. Il intervient notamment à travers ses publications et ses conférences de haut niveau.

L'ANDRH, acteur de référence dans le débat RH

Créée en 1947, l'ANDRH est une association loi 1901 au service des professionnels des ressources humaines représentant les entreprises et organisations de tous secteurs d'activité et de toutes tailles, publiques et privées, nationales et internationales. Avec plus de 5000 membres, organisés en 80 groupes locaux, elle est la plus grande communauté de professionnels des ressources humaines en France. Depuis sa création, l'ANDRH anticipe et accompagne l'évolution des métiers des ressources humaines et est devenue, au fil des années, la communauté de référence dans le débat RH.

FONDATION DE L'ACADEMIE
DES TECHNOLOGIES

La Fondation contribue à réaliser les ambitions de l'Académie des Technologies pour un progrès raisonné, choisi et partagé :
– Améliorer la compréhension par le public de l'intérêt des technologies et de leurs usages ;
– Promouvoir l'enseignement des technologies dans la formation des jeunes ;
– Valoriser la contribution des technologies au développement de la France ;
– Initier et participer à des démonstrateurs pour l'introduction ou l'adaptation des technologies.

Publications sur le travail

Bidet-Mayer T., Toubal L., *Travail industriel à l'ère du numérique*, Paris, La Fabrique de l'industrie, Presses des Mines, 2016.

Bourdu E., Pérétié M.-M., Richer M., *La qualité de vie au travail : un levier de compétitivité*, Paris, La Fabrique de l'industrie, Presses des Mines, 2016.

Bureau M.-C., Berrebi-Hoffmann I., Lallement M., *Makers. Enquête sur les laboratoires du changement social*, Paris, Seuil, 2018.

Clot Y., Gollac M., *Le travail peut-il devenir supportable ?*, Paris, Armand Colin, 2e éd., 2017.

Decréau L., *Tempête sur les représentations du travail*, Paris, Chaire FIT², La Fabrique de l'industrie, Presses des Mines, 2018.

Falzon P. (dir.), *Ergonomie*, Paris, PUF, 2004.

Frapard M., *Les accords d'entreprise transnationaux*, Paris, La Fabrique de l'industrie, Presses des Mines, 2018.

Kalainathan D., Goudet O., Caillou P., Sebag M., Tubaro P., Bourdu E., Weil T., *Portraits de travailleurs*, Paris, La Fabrique de l'industrie, Presses des Mines, 2017.

Lallement M., *L'Âge du Faire. Hacking, travail, anarchie*, Paris, Seuil, Points, 2018.

Magone A., Mazali T. (dir.), *Voyage dans l'industrie du futur italienne : Transformation des organisations et du travail*, Paris, La Fabrique de l'industrie, Presses des Mines, 2018.

Mini Caroline, *Ce que l'industrie offre aux jeunes ouvriers*, Paris, La Fabrique de l'industrie, Presses des Mines, 2018.

Tenezakis E., Frocrain P., *Parcours de travailleurs dans une économie mondialisée*, Paris, La Fabrique de l'industrie, Presses des Mines, 2018.

Veltz P., Weil T. (dir.), *L'Industrie, notre avenir*, Eyrolles, 2015.

IMPRESSION, BROCHAGE

CHIRAT
Imprimeur - Relieur

42540 ST-JUST-LA-PENDUE
MARS 2019
DÉPÔT LÉGAL 2019
N° 201903.0008

IMPRIM'VERT

IMPRIMÉ EN FRANCE